

Peter Howald  
Directeur de l'Office des sports  
Grenzacherstrasse 405  
4058 Bâle

Madame Mireille Vallette  
ASVI  
CP  
1200 Genève

Bâle, le 2 novembre 2015

Concerne : votre courrier du 1<sup>er</sup> octobre 2015  
« Port du burkini dans les piscines publiques du canton de Bâle-Ville »

Chère Madame Vallette,

Merci pour votre courrier du 1<sup>er</sup> octobre 2015 auquel je réponds volontiers. L'égalité homme-femme est un devoir ancré dans la constitution de la Suisse, dans celle du canton de Bâle-Ville ainsi que dans des accords internationaux. En tant qu'Office des sports de Bâle-Ville, et moi personnellement en tant que Directeur de cette administration, nous nous sentons fortement liés par cet engagement. Nous sommes conscients que les vêtements, hier comme aujourd'hui, ont toujours été utilisés pour exprimer des points de vue et des appartenances. Il arrive qu'un vêtement représente des valeurs religieuses ou culturelles auxquelles nous ne souscrivons pas.

Cependant, il existe des différences considérables entre ce que les individus veulent exprimer au travers de leurs vêtements et ce que les autres en perçoivent. Ces divergences sont très visibles dans l'histoire de la mode des tenues de bain. Gardant cela à l'esprit, nous nous abstenons de toute interprétation dans nos règlements. Nos exigences concernant les tenues de bain se basent exclusivement sur des aspects fonctionnels. Un burkini remplit totalement nos critères pratiques et ne peut donc être interdit d'emblée.

Dans nos règlements, nous avons formulé des exigences claires qui indiquent le comportement que nous attendons de nos visiteurs. Nous gérons avec toute l'attention requise les tensions religieuses et culturelles entre nos usagers des bains, et n'avons pas peur des conflits, ce qui a attiré l'attention de l'opinion publique ces dernières années. À cet égard, en tant que directeur de l'Office des sports de Bâle-Ville, je peux compter sur un personnel motivé qui ne se laisse pas intimider. Nous sommes persuadés d'être sur la bonne voie avec notre approche et ne voyons aucun avantage à introduire des normes vestimentaires plus contraignantes.

Nous espérons que cette prise de position vous conviendra et vous en remercions d'avance.

Meilleures salutations

Peter Howald

Directeur de l'Office des sports